

## **États généraux du mouvement communautaire autonome**

**2013-2014**

### **Document de présentation du projet**

#### **Résumé**

Le projet "*États généraux du mouvement communautaire autonome*" propose une **démarche consultative qui culminera par une grande rencontre nationale à l'automne 2014**. Cette démarche a pour objectifs de dresser un portrait de la réalité actuelle du milieu communautaire et aussi d'adopter des propositions d'avenir pour ce mouvement social très diversifié.

#### **Sommaire du document**

- a) Objectifs du projet
- b) Promoteur du projet
- c) Un contexte social marqué par des changements importants
- d) Déroulement du projet
- e) Contributions des partenaires et des participants à la démarche
- f) Retombées attendues du projet

## **a) Objectifs du projet**

- Permettre une réflexion collective sur la situation des organismes communautaires au Québec
- Supporter l'analyse et la prise de décisions collectives, au sein des organismes communautaires
- Alimenter les plans d'action et orientations des organismes communautaires
- Donner de la visibilité à l'action communautaire autonome
- Consolider la connaissance de la *Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire*
- Faire des liens avec l'étude de l'IRIS<sup>1</sup>, faire connaître l'étude et les enjeux qu'elle soulève

## **b) Le promoteur du projet**

La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) est une coalition de 15 regroupements régionaux d'organismes communautaires. Ces regroupements rejoignent des milliers d'organismes : la majorité de leurs membres provient du secteur de la santé et des services sociaux, mais on retrouve aussi des groupes œuvrant en défense de droits, pour le logement social, en environnement, en éducation, etc.

## **c) Un contexte social marqué par des changements importants**

C'est en 2011, dans le contexte du 10<sup>e</sup> anniversaire de la *Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire*, document gouvernemental qui reconnaît la spécificité de l'action communautaire autonome (ACA), que les membres de la CTROC ont décidé de convier les organismes communautaires à une grande réflexion collective.

Pour comprendre l'origine du projet États généraux, il faut regarder du côté des changements importants qui ont ponctué l'évolution du milieu communautaire depuis une dizaine d'années. On constate, par exemple, que l'évolution des politiques publiques a de grands effets, tant sur le sort des organismes communautaires, que sur celui des populations, souvent vulnérables, qu'ils desservent. Du côté des organismes, bien que les gouvernements aient reconnu de diverses manières leur travail et leur autonomie, les orientations politiques des années 2000 ont amené des changements majeurs qui ont déstabilisé le milieu : changements de lois, révisions d'ententes et de cadres administratifs, dont le *Cadre de référence en matière d'action*

---

<sup>1</sup> Mai 2013, Rapport de recherche, Les organismes communautaires au Québec, Financement et évolution des pratiques, Julie Depelteau, chercheure-associée, Francis Fortier, chercheur, Guillaume Hébert, chercheur

*communautaire*, apparition de partenariats sociaux public-philanthropiques et multiplication des financements par projets. Les organismes font de plus en plus l'objet de sollicitations ou demandes de partenariats (fondation Chagnon, ententes de services, approche territoriale intégrée, etc.) et ils veulent donc réfléchir aux meilleures façons d'établir des partenariats bénéfiques pour les gens et qui permettent de réaliser la mission de leur organisme.

Aussi, plusieurs représentants d'organismes considèrent que l'action communautaire autonome est remise en question par certains de ces partenariats. Qu'en est-il vraiment ? Comment préserver les principes de l'action communautaire autonome: démocratie et vie associative, transformation sociale, liberté de déterminer mission et approches ? Que faire face aux enjeux sociaux larges: compressions budgétaires et désengagement de l'État, tarification des services publics, augmentation de la pauvreté, etc. Les organismes communautaires se questionnent sur le rôle qu'ils peuvent et doivent prendre dans ce contexte social particulier.

Le mouvement communautaire, ce mouvement social essentiel au mieux-être de millions de Québécois-e-s, mais aussi à l'innovation et au développement social, doit se donner des moyens collectifs, des visées communes pour se développer. Et c'est un des objectifs de la démarche : renforcer l'unité et l'identité de ce grand mouvement.

#### **d) Déroulement du projet**

Durant l'année précédant l'événement, une réflexion aura d'abord lieu au sein des organismes, pour permettre de faire un premier portrait de la situation, en lien avec les caractéristiques de l'action communautaire autonome. Des outils d'animation seront offerts et les membres des organismes pourront discuter et identifier les priorités à mettre de l'avant pour l'avenir.

Dans un deuxième temps, des rencontres régionales permettront aussi de réfléchir à des propositions d'actions et à les bonifier.

Finalement, lors de la rencontre nationale, un portrait de la situation des organismes communautaires sera présenté, grâce à une recherche réalisée par l'Institut de recherche et d'information socio-économique (IRIS) et aux informations recueillies par la consultation. Il y aura du travail en ateliers et des plénières, visant l'adoption de propositions prioritaires. Un comité de suivi sera mis en place pour supporter la réalisation des recommandations prioritaires.

**Nous espérons rejoindre environ 500 organismes participants, situés partout sur le territoire du Québec**, parmi les quelques 4 000 organismes communautaires conviés à l'exercice.

### **Synthèse du projet :**

Démarche de consultation des groupes communautaires en trois étapes :

1. **Cahier de participation** : consultation dans les organismes
2. **Rencontres régionales** : concertation régionale
3. **Rencontre nationale** : concertation nationale

### **À propos du cahier de participation :**

Contenu :

- Informations sur la démarche et rappels historiques (du Québec et du communautaire)
- Questions pour dresser des *profils d'organismes* et pour identifier des enjeux et changements
- Blocs de propositions à prioriser

Thèmes ou axes de réflexion:

1. Mouvement social et mobilisations
2. Reconnaissance de l'autonomie des organismes communautaires
3. Partenariats et développement social

## **e) Contributions des partenaires et des participants à la démarche**

### **1) Organismes communautaires inscrits à la démarche (environ 500)**

- Des centaines de bénévoles et employé-e-s donneront du temps de travail durant le projet pour :
- s'approprier le dossier, préparer l'animation et réaliser les rencontres dans les organismes
- participer aux rencontres régionales et à la rencontre nationale, aider à la logistique

Nous avons la préoccupation de trouver le maximum de partenaires financiers pour rendre les coûts de participation accessible et faciliter la participation de toute les régions.

### **2) Regroupements régionaux d'organismes communautaires (TROC et ROC)**

Les regroupements régionaux assurent l'organisation du projet et veilleront aux suivis à faire, pendant et après la démarche, avec les organismes de base et aussi les autres acteurs du milieu dans leur région respective: regroupements sectoriels régionaux, partenaires institutionnels, acteurs politiques, économiques, etc. Le comité États généraux de la CTROC est chargé de coordonner l'avancement des travaux liés au projet.

### **3) Autres regroupements d'organismes communautaires**

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB), le Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA), de même que l'ensemble regroupements sectoriels d'organismes communautaires seront cordialement invités à participer à la démarche et à définir le rôle qu'ils souhaiteront jouer.

### **4) Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS)**

Les résultats de la recherche de l'IRIS qui porte sur le milieu communautaire serviront à la CTROC pour dresser un portrait des organismes communautaires en 2013. Les résultats de l'enquête apportent un éclairage intéressant sur plusieurs enjeux et nous ferons des liens, en collaboration avec le responsable de la recherche, entre certains sujets abordés dans l'étude et durant la démarche.

### **5) Syndicats**

Les syndicats ont beaucoup de points en commun avec le milieu communautaire, en particulier l'intérêt concernant les droits sociaux, économiques, les politiques et les services publics. Dans le cadre de leur travail, les employé-e-s syndiqué-e-s, surtout ceux et celles de la fonction publique qui offrent des services à la population, sont en lien quotidien avec les employé-e-s du milieu communautaire. Les syndicats pourront apporter leur soutien financier, mais aussi humain, selon l'intérêt qu'ils auront pour la démarche.

### **6) Autres partenaires visés :**

Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACAIS), Ministre de la santé et des services sociaux et autres ministères, Services aux collectivités UQAM.

### **f) Retombées attendues du projet**

Le projet États généraux est un projet important, tant par sa durée que par le nombre d'organismes visés. L'événement national aura comme effet de donner de la visibilité à l'action communautaire autonome. On y présentera aux participants, et par la suite à tous ceux et celles qui s'intéressent à ce milieu via des documents synthèse, un portrait réaliste et une meilleure connaissance des réalités propres aux organismes communautaires en 2013. Nous croyons que ce projet va alimenter les réflexions, mais aussi orienter les actions des gens qui œuvrent dans ce milieu, et ce pour les années à venir, grâce à l'adoption de propositions prioritaires.

Pour les organismes de base, une autre retombée attendue est la transmission des valeurs et traditions du milieu communautaire aux bénévoles et employé-e-s, surtout aux jeunes générations. Ce projet créera aussi de belles collaborations à l'intérieur du mouvement communautaire et permettra des partenariats, projets collectifs, mises en commun d'outils. Nous souhaitons ainsi contribuer à la solidarité entre les organismes. Finalement, pour les organismes et les regroupements qui les représentent, l'exercice aidera à nourrir les discussions, à renouveler les plans d'action, orientations à prendre.

## **Conclusion**

Comme plusieurs, nous croyons qu'un mouvement d'action communautaire fort ne peut être que bénéfique pour l'ensemble de la société. Nous espérons, par ce projet, contribuer à renforcer un sentiment d'appartenance au mouvement communautaire. Nous avons conscience que ce mouvement très diversifié restera divisé sur plusieurs sujets et que l'unanimité est difficilement atteignable. Mais nous sommes certains qu'il est possible de faire ressortir des solutions aux problèmes actuels, en faisant travailler à bon escient l'intelligence collective présente dans ces organismes.